

vers 1272), réinterprétée en forme de couronne à hauts-fleurons. Ce défaut de vigilance est d'autant plus curieux que, lors de l'analyse des dessins du tombeau d'Alix et de Yolande, l'auteur signale « beaucoup d'imprécisions » dans les dessins, ce qui est très juste et peut être appliqué aux autres documents de la même époque. Les chapitres VII et VIII posent les mêmes problèmes d'interprétation d'images. Le royal d'or de Charles de Blois est une copie servile de celui du roi de France et interpréter l'image revient à faire l'analyse des logiques de la chancellerie royale.

Au total et malgré ces limites, le livre de J.-Y. Copy fait un point très intéressant sur la symbolique des ducs de Bretagne de la maison de Dreux et apporte incontestablement des éléments nouveaux dont il faudra désormais tenir compte. Néanmoins, la surinterprétation d'images tardives, déformées ou de copies vient affaiblir considérablement les réflexions de l'auteur dans le domaine politique. Il faut rester très prudent sur ces sujets et continuer à y travailler. Nul doute toutefois que cet ouvrage relancera les études sur l'emblématique des ducs de Bretagne.

YVES COATIVY

Michael JONES et Philippe CHARON (éd.), *Comptes du duché de Bretagne. Les comptes, inventaires et exécution des testaments ducaux, 1262-1352*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, coll. « Sources médiévales de l'histoire de Bretagne », 7, 2017, 346 p.

Cet ouvrage imposant, tant en raison de sa taille que de la somme de travail qu'il représente, est un outil désormais précieux pour toute étude du pouvoir breton du milieu du XIII^e siècle jusqu'à la guerre de Succession de Bretagne. Il compile en effet l'ensemble des sources comptables les plus anciennes connues pour le duché de Bretagne, qu'il s'agisse de fragments ou de documents complets (originaux et copies contemporaines), ou de copies établies au XVIII^e siècle dans deux cas particuliers. Un tiers de ces documents (onze sur trente-neuf) avaient déjà été publiés par le passé, mais souvent de manière incomplète ou fautive. Cette édition vient donc compléter un manque important en mettant à disposition de tous des sources éparpillées en de nombreux fragments, notamment pour le XIII^e siècle.

Cette compilation offre un outil pratique, doté d'index et d'un glossaire des termes rares, qui devrait permettre de tirer rapidement profit de ce matériau. Du point de vue de la forme, Michael Jones – qui est l'artisan principal de l'ouvrage, Philippe Charon en étant le coéditeur scientifique – a fait le choix d'observer les règles d'édition préconisées par l'École nationale des chartes. Elles ont le mérite de rendre clairs et lisibles des documents qui, pour les plus anciens, étaient écrits à longues lignes, formant des paragraphes compacts au sein desquels il est aujourd'hui difficile de se repérer. Quelques planches rendent d'ailleurs compte de la matérialité de ces documents.

Les sommes, en chiffres romains sur les originaux, sont sorties du bloc de texte et transcrites en chiffres arabes dans une colonne distincte à droite. Les notes de bas de page, abondantes, identifient les dates, les variantes de la tradition ou les transcriptions douteuses. Dans certains cas, elles font le lien entre un article comptable et un acte conservé par ailleurs, qui permet de l'expliquer. Les pièces sont numérotées, et en leur sein les blocs d'articles, voire les articles eux-mêmes, afin de permettre des renvois relativement simples, même si le numéro de pièce eût été bienvenu en titre courant. La structure de ces comptes, parfois un peu difficile à identifier sur les originaux, est ainsi explicitée de manière extrêmement lisible.

Pensée de la sorte, l'édition s'adresse à l'ensemble des historiens pour leur permettre d'y piocher les éléments les plus divers, sans avoir à être spécialistes de ce type de sources. Les documents eux-mêmes ne présentent d'ailleurs guère d'homogénéité : plusieurs typologies de comptes voisinent sans former de véritables séries ni typologiques, ni chronologiques. On trouve des comptes généraux du duché (1262-1275), un rôle de dettes (1300-1303), des comptes d'exécution testamentaire (Jean I^{er} et Jean III), des inventaires de monnaies (1303 et 1341), un compte de l'Hôtel (1305) et des comptes de receveurs particuliers (vicomté de Limoges, 1344-1347, et châtelain de Touffou, 1348-1352).

Or, du type de compte dépendent directement les informations disponibles et les usages possibles. Seules les dix-sept premières pièces forment un ensemble à peu près cohérent, à savoir des « abrégés de comptes ducaux » pour la période 1262-1275. Non seulement il ne s'agit que de fragments, parfois sans date, mais la forme même de ce type de compte peut s'avérer décevante. Cependant, ils sont d'une utilité indéniable pour une première approche des ressources domaniales du duché ainsi que pour son organisation administrative. On y trouve notamment quantité de noms d'officiers ou de fermiers. Mais ils n'ont qu'une utilité très limitée pour les historiens de la vie matérielle et sont d'un usage délicat pour l'histoire économique. Avant le premier tiers du XIV^e siècle, les entrées comptables sont extrêmement lapidaires et ne donnent que très rarement de détails sur les dépenses ou les recettes : celles-ci sont simplement nommées.

Ces caractéristiques sont largement partagées par d'autres comptabilités domaniales, notamment la comptabilité manoriale anglaise, et surtout la comptabilité capétienne. Que ce soit la forme – usage du rouleau, disposition en paragraphes à longues lignes, rédaction lapidaire – ou la conception générale de la comptabilité – structuration hiérarchisée des types de comptes, édition d'un rôle de dettes mélangeant dettes et arrérages, emploi de comptes abrégés, etc. Comme dans le domaine capétien, la rédaction des articles devient plus prolixe en détails, notamment sur la réalité des paiements, à mesure que l'on s'avance dans le XIV^e siècle, ou que l'on se rapproche des pièces comptables servant de base à la procédure de vérification des comptes. La pièce xxxviii, le compte du receveur dans la vicomté de Limoges pour 1344-1347, est à comparer aux comptes abrégés du XIII^e siècle. La comptabilité bretonne s'insère

donc dans une tradition bien plus large, et la présente édition devrait permettre une comparaison plus systématique avec d'autres ensembles de la même période.

Et c'est là le principal défaut de cette édition – il en faut bien un. L'introduction, d'une petite vingtaine de pages, effleure toutes les problématiques de l'histoire de la comptabilité sans jamais s'y attarder. On aimerait des développements plus nourris sur la typologie des documents, ou des rapprochements avec d'autres comptabilités de la même époque. Il manque une description de ce qu'il est possible de connaître de la procédure d'établissement ou de vérification de ces comptes, de même qu'un avertissement sur leur exactitude mathématique. On sait que les comptabilités médiévales sont truffées de petites erreurs de calcul ou de transcription des sommes ; on ignore si les sommes ont été vérifiées dans la présente édition.

Le reproche est un peu véniel en réalité. On comprend que dans un ouvrage déjà conséquent, il n'était guère possible d'ajouter une introduction très détaillée. En l'état, elle répond aux attentes du genre, à savoir une présentation claire des sources, de la bibliographie, de la méthode d'édition et des principales caractéristiques des documents. Il n'était pas réellement nécessaire de l'étoffer pour satisfaire l'objet de l'ouvrage, à savoir la mise à disposition de sources pour les historiens. La bibliographie, assez courte, rend d'ailleurs bien compte du choix de M. Jones de privilégier une approche beaucoup plus historique que seulement diplomatique. On ne trouve donc que très peu de références aux études sur la comptabilité, actuellement en plein renouvellement.

Si la communauté la plus générale des historiens peut se réjouir, celle bien plus restreinte des historiens de la comptabilité médiévale (dont je fais partie) sera peut-être un peu déçue par cette introduction trop courte. Elle se consolera néanmoins sans mal, car l'ouvrage donne tout de même accès à un corpus bien constitué et qu'il est désormais possible d'étudier avec facilité et de comparer aux autres comptabilités de l'époque. Il n'y a donc pas lieu de s'attrister ; bien au contraire, cette édition fait honneur à la collection dont elle fait partie.

Gaël CHENARD

docteur en histoire médiévale de l'Université de Poitiers

Christian BOUVET, *Châteaubriant au Moyen Âge. Des origines à la fin du xv^e siècle*, Châteaubriant, Histoire et patrimoine du Pays de Châteaubriant, 2015, 295 p.

Après avoir étudié l'histoire de sa ville pendant de longues années, Christian Bouvet nous livre un bilan magnifique de la période médiévale sous la forme d'un beau livre de presque 300 pages. Apparemment, ce n'est que le début d'une histoire appelée à se poursuivre dans de nouveaux volumes. La ville méritait bien une telle publication, qui nous éclaire sur l'un des sites importants des marches de Bretagne, certes, mais aussi sur une seigneurie et une famille qui ont joué un rôle